

Je suis bien désolé moi-même de ne
 pas vous avoir renvoyé encore deux des
 mémoires que vous m'avez remis l'autre
 jour. Je ne me fais apercevoir que hier
 au moment de les renvoyer au ministre,
 que vous vous étiez contenté de faire
 refaire les feuilles qui contiennent votre
 règlement et les quittances des Moulins
 et m'avez méme osé au lieu de faire
 copie, comme cela est nécessaire, les
 mémoires en entier puis que les pièces
 que je vous ai données à rectifier sont
 les doubles qui doivent rester aux
 archives de l'Académie.

Je vous prie donc infiniment obligé
 de faire faire une copie exacte de ces
 deux pièces avec la date qui est actuellement
 substituée à l'ancienne et de me les renvoyer
 ensemble au plus promptement que possible

Monsieur de la Harpe
 Académie
 Paris

569bis

Je vous témoigne l'expression des regrets
que j'ai de tout l'embarras que je
vous donne par ces maudites mémoires

et je vous prie d'agréer la assurance
de mes sentiments d'estime et de
considération les plus distingués

A. de G.

Secrétaire de la Commission

Nilla Médici

Le 24 Xbre 1841